



CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT 2024-2025

Procès-verbal de la 2e séance de l'année
tenue le mardi 17 décembre 2024 à 15 h 53
Au CÉA Outremont, 500, boul. Dollard, Outremont, Qc.

Étaient présents madame Claudia Tencredia Mabika, étudiante ;
madame Hana Ikhlef, étudiante ; madame Sandra Metcalfe, conseillère
d'orientation ; madame Céline Forget, membre de la communauté ;
madame Sophie Provencher, enseignante et monsieur Patrick Drapeau,
enseignant.

Étaient également présents madame Alyssa Bradley Teodor,
enseignante ; madame Jeannine Olando, secrétaire de centre ; madame
Marie-Ève Garand-Gauthier, directrice adjointe ; madame Debbie Lim,
gestionnaire administrative et madame Angie Eleftheratos, directrice.

Était en retard monsieur Iulian Pruteanu, directeur adjoint.

**Mot de bienvenue et
ouverture de la séance**

Madame Céline Forget souhaite la bienvenue à tous et déclare la
séance ouverte à 15 h 53.

Questions du public

Pour la présente séance, il n'y a pas de membres du public et nous
n'avons pas reçu de correspondance, donc pas de questions.

Adoption de l'ordre du jour

SUR PROPOSITION DE madame Céline Forget appuyée par
monsieur Patrick Drapeau, il est résolu à l'unanimité d'avancer le point 9
après le point « Correspondance ».

CÉ24/25-010

PROPOSITION ADOPTÉE.

**Dispense de lecture et
approbation du dernier
procès-verbal**

SUR PROPOSITION DE monsieur Patrick Drapeau appuyée par
madame Sandra Metcalfe, il est résolu à l'unanimité de dispenser la lecture
et approuver le dernier procès-verbal.

CÉ24/25-011

PROPOSITION ADOPTÉE.

**Suivi au procès-verbal du
27 septembre 2024**

Page 4 : Le local 108 qui était utilisé comme salle de classe en
francisation la session passée, est maintenant à la disposition des étudiants
et du personnel qui l'utilisent comme salle multifonctionnelle. Cependant, le
local 109 servira encore de local au SAS pour toute l'année.

A la question de monsieur Patrick Drapeau de savoir si les enseignants connaissaient les démarches mises en place contre les incidents majeurs en classe, madame Angie Eleftheratos a répondu qu'au début de chaque année scolaire, le plan de lutte contre l'intimidation et le code de vie sont présentés à l'ensemble de l'équipe scolaire lors de l'assemblée générale. Tous les documents relatifs à ces règlements sont ensuite envoyés aux enseignants afin qu'ils puissent en prendre connaissance et les partager avec leurs élèves. En cas de situation, il est important de contacter l'équipe des professionnelles ou la direction pour obtenir des conseils et des orientations sur les mesures à prendre pour résoudre la situation de manière appropriée. Madame Angie Eleftheratos a également précisé que cette question démontre qu'il est nécessaire de faire plus pour diffuser l'information et qu'un plan sera mis en place.

**Reddition de compte
budgétaire 2023-2024
(information) (art. 95, 96.24)**

ATTENDU par l'article 95 et 96.24. de la Loi sur l'instruction publique ;

Madame Debbie Lim, a présenté le bilan annuel de l'année scolaire 2023-2024 et a expliqué l'analyse des soldes par type de fonds.

Nous avons terminé l'exercice financier avec des soldes pour les structures d'activité suivantes : le budget réforme (84 765 \$), le perfectionnement enseignant (54 118 \$), l'encadrement des stagiaires (1 547 \$), l'insertion professionnelle (12 287 \$), la stabilité équipe-école (13 156 \$), la libération occasionnelle des enseignants mentorés (12 240 \$) et les immobilisations incluant le budget d'équipement informatique (76 702 \$). Ces surplus seront transférés au budget de l'année scolaire 2024-2025. Le centre termine donc l'exercice financier 2023-2024 avec un surplus budgétaire réel de 87 844 \$, ce qui représente 1,1 % de notre budget ajusté.

Madame Debbie Lim explique les soldes des différents fonds :

Fonds 1 : le budget d'opérations du centre comprend les dépenses de fonctionnement et les revenus des frais des services complémentaires et la revente de cahiers d'apprentissage.

Par rapport à l'année 2022-2023, nous avons perçu plus de revenus pour les frais de service et de matériel dû à un accroissement de clientèle, notamment en francisation. Cependant, Francisation Québec a pris la décision de ne pas accepter la facturation des frais de cahiers pour les élèves à temps partiel. Il était trop tard pour facturer nos élèves pour ces cahiers.

Pour le budget réforme, nous avons terminé avec un solde de 84 765 \$ qui nous permettra de répondre aux besoins de formation pour le programme d'intégration sociale l'an prochain.

Fonds 2 : le budget d'investissement comprend l'achat de mobilier, d'appareillage et d'outillage. Il s'agit de dépenses plus importantes et d'actifs ayant une durée de vie supérieure à un an.

En 2023-2024, nous avons investi dans notre parc informatique et mobilier avec les achats suivants : 40 Chromebook et adaptateurs, 10 portables pour

enseignants, 7 mallettes « Copernicus tech tub (pour 6 appareils) », 5 stations d'accueil et une souris et un clavier ergonomiques pour une agente de bureau. Nous avons également acheté un fauteuil d'enseignant et 42 climatiseurs pour nos locaux.

Le solde de 76 702 \$ sera transféré en 2024-2025. Nous planifions des projets de réaménagement du local 229 et le remplacement de matériel informatique désuet.

Fonds 4 : Allocations particulières du MEQ.

Pour la mesure 15026 volet 4 (persévérance), nous avons utilisé plus de 97 % de cette allocation particulière pour engager un enseignant ressource et offrir des activités à nos élèves en DES, FLS et IS. Nos élèves ont bénéficié des sorties à la cabane à sucre et au Point Calumet, d'une conférence de Farah Alibay et des fêtes de fin d'année scolaire.

En ce qui concerne les mesures 15153 « Mentorat visant à favoriser l'insertion professionnelle des nouveaux enseignants » et 15155 « Enseignants mentors », certains de nos enseignants ont accompagné de nouveaux enseignants en mentorat durant l'année scolaire 2023-2024.

Fonds 5 : Salaires du personnel non enseignant incluant la direction, les professionnels non enseignants et le soutien administratif, manuel et technique.

La masse salariale du personnel non enseignant fut inférieure aux prévisions budgétaires.

Il y a eu changement de direction adjointe à la rentrée scolaire, et il y avait une absence d'environ un mois pendant la période transitoire.

L'absence d'une TES à Outremont pendant un congé d'invalidité pendant plusieurs mois et le roulement des TES à l'édifice Filion a également contribué au surplus.

Fonds 8 : Allocations transférables.

Toutes les demandes d'activités de perfectionnement ont été accordées et nous avons terminé l'année avec un solde de 54 118 \$ dans notre budget de perfectionnement enseignant.

L'activité « Stagiaires » (formation maîtres) a terminé avec un solde de 1 547 \$.

Nous avons eu peu de dépenses liées aux activités « Insertion professionnelle des enseignants en début de carrière » (mesure 15152) et « la libération occasionnelle des enseignants mentorés » (mesure 15154) et nous avons terminé l'année avec des soldes respectifs de 12 287 \$ et 12 240 \$.

Pour la mesure 15021 volet 1 (rattrapage tutorat), cette allocation a permis à notre personnel enseignant d'offrir du soutien pédagogique aux élèves ayant du retard suite à la grève des enseignants.

Pour la mesure 15379 « Stabilité des équipes-écoles », nous avons engagé des enseignants supplémentaires pour les élèves de formation de base (alphabétisation) et nous avons terminé avec un solde de 13 156 \$.

Le solde de 98 321 \$ du fonds 8 est transférable à l'exercice financier 2024-2025.

Fond 9 : Salaire des enseignants.

La masse salariale du personnel enseignant fut supérieure aux prévisions budgétaires.

Nous avons engagé des enseignants supplémentaires pour de nouveaux groupes de francisation de jour et de soir.

CÉ24/25-012

Les surplus non transférables sont retournés au centre de services scolaire afin d'être redistribués à des centres ou des écoles qui en ont besoin.

SUR PROPOSITION DE de madame Céline Forget, appuyée par madame Hana Ikhlef, il est résolu de prendre acte du rapport de reddition de comptes budgétaires pour l'année financière 2023-2024 tel que présenté par la direction du centre

PROPOSITION ADOPTÉE.

**Révision du budget
initial 2024-2025
(information) (art. 95, 96.24)**

ATTENDU par l'article 95 et 96.24 de la loi sur instruction publique ;

Madame Debbie Lim, a présenté le budget révisé avec les montants ajoutés depuis l'approbation du budget initial 2024-2025 :

CÉ24/25-013

6 246 787 \$

- La confirmation de l'allocation régulière de
- La confirmation de la contribution de 61 169 \$ au fonds de réserve
- La confirmation des montants pour le personnel autres que les enseignants et le personnel d'entretien ménager, centre de base et poids moyen de 612 734 \$ et 173 344 \$ respectivement
- La confirmation du montant pour le personnel d'entretien ménager de 305 602 \$
- 100 768 \$ perfectionnement enseignants liés à la réforme
- 40 640 \$ budget d'immobilisations
- 78 856 \$ Annexe 29
- 303 549 \$ la confirmation de la mesure 15066 « Accroche-toi en FGA »
- 7 862 \$ mesure 15167 Soutenir le leadership pédagonumérique
- 95 041 \$ mesure 15021 Entraide éducative et accompagnement pédagogique
- 25 837 \$ mesure 15155 Enseignant mentor
- 57 091 \$ mesure 15378 Soutien composition de classes
- 5 693 \$ mesure 15154 Libération occ. ens. mentorés
- 3 515 \$ mesure 15153 Mentorat pour l'insertion des enseignants
- 5 213 \$ mesure 15152 Insertion professionnelle
- Le budget de perfectionnement des enseignants pour cette année scolaire est de 10 138 \$. Cette somme s'ajoute au solde transférable de l'année dernière.
- les transferts de l'année scolaire 2023-2024 sont de 170 048 \$ lors du budget révisé au 12 décembre 2024.

Nous mettons régulièrement à jour les dépenses de rémunération du personnel en fonction des changements dans notre offre de services.

Rapport annuel 2023-2024

Le rapport annuel a été présenté par Mme Angie Eleftheratos. L'année scolaire a été marquée par des résultats académiques positifs. Grâce à l'engagement de nos enseignants et à l'application de stratégies pédagogiques appropriées, nous avons constaté des résultats notables dans les matières clés. Nous avons également eu plusieurs bons coups qui ont renforcé notre communauté scolaire, notamment des initiatives de soutien aux élèves en difficulté, des projets collaboratifs enrichissants et des événements qui ont favorisé un sentiment d'appartenance et de motivation.

Projet Brigade de neige

Madame Alyssa Bradley Teodor a présenté le projet « Brigade neige », organisé par le Carrefour Jeunesse Emploi (CJE) St-Laurent qui offre un service de déneigement aux personnes âgées du quartier. Les élèves de Filion seraient amenés à déblayer quatre maisons lors d'accumulation de neige. Elle a ensuite expliqué les responsabilités des enseignants et des élèves, les objectifs et d'où vont les fonds.

A la question de madame Sophie Provencher concernant la rémunération, madame Alyssa Bradley Teodor a répondu que ce n'était pas du bénévolat. C'est un travail rémunéré sous forme de don au CEA Outremont. Ces sous seront déposés dans notre fond à destination spéciale et servira à acheter du mobilier pour la salle multidisciplinaire à Filion.

Madame Céline Forget s'interroge sur la responsabilité en cas d'accident de travail, madame Angie a répondu que ce sont les assurances du Centre de services scolaire qui le couvrent.

SUR PROPOSITION DE madame Hana Ikhlef appuyée par madame Sophie Provencher, il est résolu à l'unanimité d'approuver le projet « Brigade neige ».

CÉ24/25-014

PROPOSITION ADOPTÉE.

Informations sur les services et activités du CÉA Outremont (art. 96.12)

ATTENDU l'article 96.12 de la Loi sur l'instruction publique ;

Mme Angie Eleftheratos a parlé de l'exercice d'évacuation qui a eu lieu le 28 octobre. L'exercice a été un succès et nous avons pu évacuer le bâtiment en moins de 5 minutes. Cet exercice nous a permis d'observer certaines zones problématiques et de faire les ajustements nécessaires pour qu'en cas d'évacuation, tout se passe mieux.

PNE : Madame Sandra Metcalfe a parlé des multiples activités organisées par nos professionnels afin de promouvoir la motivation scolaire et encourager nos élèves à persévérer dans leurs études. Tout d'abord, le **Gala des Finissants** mettra en lumière le parcours et les réalisations de nos élèves de fin de cycle, dans une ambiance festive et remplie de fierté. Cet événement vise à célébrer le travail acharné et la détermination de ceux qui s'apprêtent à franchir une étape importante de leur parcours scolaire.

Nous mettrons également en place une **surprise café** pour récompenser les élèves assidus et engagés. Enfin, un **conférencier inspirant**, Luc Bourassa, est venu partager son expérience et ses conseils pour stimuler la motivation, la persévérance et l'estime de soi. Son discours a porté sur l'importance de croire en soi et de surmonter les obstacles afin d'atteindre ses objectifs.

Francisation : Avec la coupure de la mesure cette année, nous maintenons le service aux élèves actuels qui fréquentent déjà le centre. Monsieur Iulian Pruteanu a mentionné qu'à la prochaine session, nous aurons 10 groupes de jour et 6 groupes de soir avec un total de 21 enseignants.

Édifice Filion : Madame Marie-Ève Garand-Gauthier a parlé des activités offertes à l'édifice Filion.

Nous avons bonifié l'offre de stages en organisant des journées de travail à Mission Bon Accueil. Différentes sorties ont eu lieu, notamment au salon Accès Emploi ainsi qu'au cinéma. Nous avons également récolté plusieurs denrées pour l'organisme Jeunesse au Soleil. Les rencontres TÉVA pour les élèves en fin de parcours ont eu lieu afin de planifier leur transition. Les formations « mobilité inclusive », qui ont comme but d'augmenter l'autonomie des élèves dans les transports en commun, en partenariat avec la STM, ont eu lieu cet automne.

Soutien jeunesse : Le spectacle de Noël a eu lieu jeudi 12 décembre dernier.

IPAD : Nous avons 17 groupes prévus pour la session d'hiver.

Travaux : Madame Debbie Lim a mentionné que les projets prévus depuis deux ans comme le réaménagement de l'auditorium et les travaux de réfection du stationnement ont été reportés par le CSS pour des raisons budgétaires.

Questions diverses

Mme Hana Ikhlef demande aux membres du comité d'envisager d'accepter une activité de glissade pour les élèves qui coûtera environ 40\$. La Commune (comité des élèves) a sondé les élèves et il y a un intérêt. Les membres du CÉ a demandé à la direction si le transport pouvait être payé par l'école et cela a été accepté par Mme Angie Eleftheratos.

SUR PROPOSITION DE madame Hana Ikhlef appuyée par madame Sandra Metcalfe, il est résolu à l'unanimité d'approuver la sortie.

PROPOSITION ADOPTÉE

CÉ24/25-015

Date et lieu de la prochaine séance

La prochaine séance du Conseil d'établissement aura lieu le 25 février à 15 h 45 au local 108 du CEA Outremont.

Clôture de la séance

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé à 18 h 3 par madame Hana Ikhlef appuyée par madame Jeannine Olando que la séance soit levée.

CÉ24/25-016

PROPOSITION ADOPTÉE.

Angie Eleftheratos
Directrice

Céline Forget
Présidente du Conseil d'établissement